



La Ville de Villepinte, ville de plus de 36 000 habitants située au croisement des trois départements, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne et Val d'Oise. La Ville est en pleine expansion économique autour de la zone aéroliance du Parc International des Expositions de Villepinte et de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle.

**LA VILLE DE VILLEPINTE
Recrute un Responsable de la Police Municipale**

Filière : Sécurité

Cadre d'emploi : Chef de service de Police Municipale

Vous aurez en charge la direction et la coordination du service de la Police Municipale, l'organisation des moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions, le développement d'une relation de proximité avec la population.

Vous aurez pour missions :

- Pilotage et encadrement du service de Police Municipale
- Participation aux réunions et comités en liaison avec la sécurité publique
- Prévision et affectation des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de prévention et de sécurité
- Coordonner les activités de police municipale avec le calendrier des événements et des manifestations et les services de police nationale
- Assurer la liaison avec l'Autorité territoriale et/ou la Direction Générale
- Mettre en œuvre le projet de service
- Définir et mettre en œuvre les programmes de prévention (tranquillité vacances, infractions au stationnement...)
- Mettre en œuvre les actions de prévention sur la sécurité routière
- Organiser des actions de sensibilisation à destination de publics cibles (commerçants, seniors, milieux scolaires et associatifs...)
- Reporting de l'activité du service
- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents

Compétences requises : Connaissance du cadre réglementaire, de la sécurité publique et de la vidéoprotection ; Prerogatives de la police municipale, technique du commandement opérationnel, modalités d'intervention des partenaires (police nationale, procureur, bailleurs), procédures administratives, élaboration de tableaux de bords et d'indicateurs, conduite de réunions, techniques et procédures de gestion de crise, techniques de résolution de conflits et médiation,

Permis B indispensable

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation manuscrite, votre dernier arrêté de situation administrative ainsi que votre CV,

à Madame Le Maire, Hôtel de Ville 93420 Villepinte ou par courriel à :

courrier@ville-villepinte.fr

avant le 15 février 2019